

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# AVIS D'ÉMISSION D' ACTIONS NOUVELLES

Conformément aux décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 27 avril 2026 et du Directoire du 11 juin 2026, agissant en vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués, il est porté à la connaissance des actionnaires que le Directoire procédera à une augmentation du capital social de CREDIT DU MAROC (la « Société ») en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, pour un montant de 699 077 330 dirhams, prime d'émission incluse, à travers l'émission de 745 285 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 dirhams par action, avec une prime d'émission de 838 dirhams par action, soit un prix d'émission qui s'élève à 938 dirhams par action (l'« Augmentation du Capital Social »). Les actions objets de l'Augmentation du Capital Social devront être entièrement libérées lors de la souscription.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits préférentiels de souscription à titre irréductible et, le cas échéant, à titre réductible, conformément aux conditions et modalités décrites dans le prospectus visé par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux en date du 12 juin 2026 sous la référence VI/EM/018/2026 (le « Prospectus »).

La période de souscription à l'Augmentation du Capital Social sera ouverte du 26 juin 2026 au 16 juillet 2026 inclus selon les conditions et modalités décrites dans le Prospectus.

Les actionnaires et les détenteurs de droits préférentiels de souscription souhaitant participer à l'Augmentation du Capital Social sont invités à remettre à leurs teneurs de comptes, du 26 juin 2026 au 16 juillet 2026 inclus, un bulletin de souscription conforme au modèle annexé au Prospectus.

Les derniers états de synthèse certifiés de la Société sont tenus à votre disposition sur le site internet de la Société, accessible via le lien suivant : [https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/Rapport\\_financier\\_annuel\\_2025.pdf](https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/Rapport_financier_annuel_2025.pdf).